



Regroupement des
ressources alternatives
en santé mentale
du Québec

Montréal, le 25 octobre 2023

Objet: lettre en appui à la démarche des États généraux du travail social de la part du Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec

Le Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec souhaite déposer quelques remarques sous forme d'une lettre, afin de contribuer à la réflexion menée dans le cadre des États généraux. Plusieurs des personnes œuvrant dans nos ressources alternatives proviennent du milieu du travail social, ou s'inscrivent dans la tradition de cette pratique, nous souhaitons ainsi souligner quelques éléments.

Accueil individuel et travail collectif

Notre Regroupement a mené, de 2017 à 2020, une démarche d'appropriation et de mise en oeuvre de l'éducation populaire autonome dans nos ressources¹. Cette démarche a mis en évidence les défis vécus, concrètement, dans les groupes de base. Ces défis concernent pour beaucoup la tension entre deux grands courants de pratiques dans le travail social, à savoir l'accueil-apaisement des difficultés vécues, perçues comme des besoins individuels à adresser vs une démarche plus collective impliquant la collectivisation des dénis de droits et la mise en marche vers la transformation sociale. Plusieurs travailleurs.ses de terrain nommaient le fait de se sentir peu outillé.es ou appuyer pour mener le travail collectif, étant submergé par le non-moins important travail de soutien individuel.

Ainsi, il nous semble important que cette démarche interroge les finalités du travail social, en misant sur une valorisation du travail social collectif visant à dénoncer les situations d'oppression et à activer les conditions d'une transformation sociale permettant de transformer les dynamiques à la base de l'exclusion ou des inégalités sociales.

¹ La démarche *Se donner du souffle*, menée avec l'accompagnement du Carrefour de participation, de ressourcement et de formation (CPRF). [Voir ce lien.](#)

Informer sur les droits

Un autre aspect sur lequel nous souhaitons intervenir touche au rôle essentiel des personnes œuvrant en travail social dans le respect et la réalisation des droits. Le travail social est un espace important pour informer les citoyens et citoyennes faisant l'objet d'un suivi en santé mentale, quant à leurs droits en santé (droit à l'information, droit au consentement libre et éclairé, droit à la participation, droit à l'accompagnement). Nous remarquons que, souvent, les personnes n'ont pas été informées de leurs droits, et cela les empêche de mettre ces droits en action. Le rôle de promotion-vigilance des droits en santé mentale nous semble donc un champ tout indiqué où le travail social peut agir, en s'assurant que les futur.es travailleur.ses sociales soient dûment formés à propos du cadre légal en santé mentale, de manière à bien informer les personnes accompagnées. En cela, informer à temps, donner l'information sur les alternatives possibles, permettre aux personnes de faire un choix éclairé et informé nous semblent des actes que devraient embrasser les travailleur.ses sociales.

Une alliance nécessaire

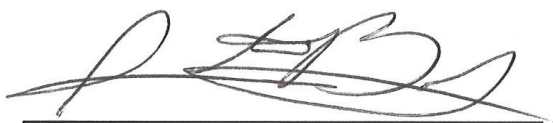
Le Regroupement, qui souligne cette année ses 40 ans, s'est fondé à partir d'un principe fondamental qui traverse toutes nos activités et actions: l'alliance entre les personnes ex-psychiatisées et les militant.es et travailleur.ses qui œuvrent à leurs côtés. Cette alliance se vit dans tous les espaces de vie associative et démocratique, s'inscrit à la base du développement des pratiques, à la racine des mobilisations. Partir des gens, s'allier à eux, déconstruire les rapports de pouvoir, être attentif à mettre en place les conditions pour les relations les plus égalitaires possibles, voici quelques-unes des manières de faire permettant de faire vivre cette alliance. Et les travailleur.ses sociaux venant travailler au sein de nos ressources doivent faire l'apprentissage de ces manières de faire, en prenant en considération que les personnes diagnostiquées sont d'abord des citoyennes à part entière, non pas des *personnes vulnérables* mais des personnes avec des forces, des capacités dont celle de choisir pour elles-mêmes. En faisant *ailleurs et autrement*, ces travailleur.ses sociaux sortent d'une logique de prise en charge, pour prôner un accompagnement centré sur l'empouvoirement des personnes premières concernées.

Pour ce faire, pour réellement vivre l'alliance, il est essentiel que le travail social se fasse sur un temps lent, avec du temps pour écouter, des marges d'imprévu, des accompagnements qui ne sont pas limités dans le temps ou à partir de critères trop restreints.

Reconnaissance de l'approche alternative en santé mentale

Avant de terminer, nous souhaitons déposer notre souhait que l'approche alternative en santé mentale, dans toutes ses couleurs et nuances, puisse faire partie de la formation des futur.es travailleur.ses sociales. Nous songeons au soutien de l'entraide en santé mentale, à l'accompagnement à la Gestion autonome de la médication, au soutien d'un groupe d'entendeurs de voix, à la défense des droits en santé mentale, aux approches sensibles aux traumatismes. Nous songeons à toutes les pratiques qui permettent de soutenir l'appropriation du pouvoir, le droit de choisir et la mobilisation pour transformer les causes de ce qui fait souffrir. L'approche alternative, en tant que cadre de compréhension de la souffrance et des chemins possibles vers une meilleure qualité de vie, est un magnifique outil à avoir dans un coffre bien rempli!

Nous espérons que cette démarche d'États généraux permettra d'ancrer davantage le travail social dans une perspective d'alliance et de transformation sociale, en misant sur le travail collectif, les droits et l'éducation populaire autonome.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Peter Belland', written over a horizontal line.

Peter Belland, président du CA du RRASMQ